Le contenu publié sur cette page a été transféré en version PDF depuis le site Web de la Commission des services financiers de l'Ontario(CSFO) à titre de référence.Les liens fournis vers le contenu connexe ont également été transférés et se trouvent à la fin du présent document.

La société 1PLUS12 n'est pas autorisée à exercer des activités dans le secteur hypothécaire en Ontario

Mise à jour : le 19 juin 2020

La Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) avise les consommateurs que 1PLUS12 ne détient pas de permis pour offrir des services de courtage en hypothèques ou exercer des activités d'administrateur d'hypothèques en Ontario.

Selon son site Web, www.1plus12.com (anglais seulement), 1PLUS12 est une compagnie de formation en placement international qui aide les gens à devenir indépendants sur le plan financier. Au moins un investisseur soutient qu'après avoir mobilisé les fonds pour investir dans une propriété, la compagnie n'a jamais enregistré l'hypothèque sur le titre. L'investisseur a allégué une fraude hypothécaire, mais la réclamation de l'investisseur a été rejetée par la Cour supérieure de l'Ontario et l'investisseur a retiré sa réclamation pour fraude.

1PLUS12 ne détient pas de permis délivré par la CSFO.

Certains sites Web ou documents auxquels vous pouvez accéder à partir du présent site ou menant au présent site ont été mis sur pied ou sont exploités par des organismes ne faisant pas partie du gouvernement de l'Ontario ou pour le compte de tels organismes. Ces derniers sont les seuls responsables du fonctionnement et le contenu (y compris le droit de fournir ce contenu) de leur site respectif. Il se peut que ces sites ou documents externes n'existent pas en français. Les liens externes fournis dans le présent site ou menant au présent site ne signifient pas que le gouvernement de l'Ontario appuie ces organismes ni qu'il garantit le contenu (y compris le droit de fournir ce contenu) de leur site respectif.

De plus, il est signalé que les personnes suivantes ne détiennent pas de permis pour exercer des activités dans le secteur hypothécaire en Ontario :

- Glenn Estrabillo
- Arash Missaghi
- Dominic Kawa
- Sai Mohammed (aussi appelé Sai Moshin Jiwani Mohamed, ou Mo Jiwani,)
- Jonathane Ricci

Les services policiers de la région de Peel ont confirmé qu'ils enquêteront sur cette affaire.

Les consommateurs doivent faire preuve de prudence si une personne prétendant représenter 1PLUS12 ou toute personne utilisant un de ces noms entre en contact avec eux.

Les consommateurs doivent être avertis qu'en Ontario, les maisons de courtage d'hypothèques, les courtiers en hypothèques et les agents d'hypothèque doivent tous divulguer aux investisseurs les risques importants liés à tout placement hypothécaire, par écrit et en langage clair. Les investisseurs potentiels doivent s'assurer de recevoir ces renseignements et les lire attentivement. La CSFO encourage fortement tous les investisseurs potentiels, y compris les consommateurs et les épargnants, à demander un avis financier et juridique indépendant avant d'investir.

Il est important de noter que les consommateurs qui investissent dans une hypothèque par l'entremise de particuliers ou compagnies ne détenant pas de permis délivré par la CSFO ne sont pas protégés par la Loi de 2006 sur les maisons de courtage d'hypothèques, les prêteurs hypothécaires et les administrateurs d'hypothèques et les règlements qui régissent les maisons de courtage d'hypothèques, les courtiers en hypothèques et les agents d'hypothèque détenteurs d'un permis en Ontario.

Les consommateurs peuvent vérifier si une maison de courtage, un courtier ou un agent est titulaire d'un permis sur le <u>site Web de la CSFO</u>.

Coordonnées

Pour les demandes de renseignements des médias uniquement, veuillez communiquer avec :

Malon Edwards

Agent principal des communications

Téléphone: 416 590-7536

Numéro sans frais: 1 800 668-0128, poste 7795

Télécopieur : 416 590-7070 ATS sans frais : 1 800 387-0584

Courriel:malon.edwards@fsco.gov.on.ca

Questions du public:

1 800 668-0128

contactcentre@fsco.gov.on.ca

Renseignements supplémentaires

Que faire si vous croyez être victime d'une arnaque ou d'une fraude